

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[CollectionBoite_019 | Économie, libéralisme de Smith à Hayek.CollectionBoite_019-14-chem | Problème de l'Etat et de la loi. Rule of Law. Hayek.ItemHayek. The constitution of liberty | Les 2 sens du mot loi](#)

Hayek. The constitution of liberty | Les 2 sens du mot loi

Auteur : Foucault, Michel

Présentation de la fiche

Cote**b019_f0340**

Source**Boite_019-14-chem | Problème de l'Etat et de la loi. Rule of Law. Hayek.**

Langue**Français**

Type**FicheLecture**

Relation**Numérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730**

Références éditoriales

Éditeur**équipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).**

Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par [équipe FFL](#) Notice créée le 26/08/2020 Dernière modification le 23/04/2021

Hayek.
The constitution of liberty.
1927.

340
4. 2 une du mot loi

- De la manière courante on appelle loi ce qui a été décidé d'une manière promulguée par une autorité législative

- mais en fait il faut distinguer

1. la loi au sens propre du mot, la loi "substantive" ou "matérielle" qui régle le comportement des personnes privées, ou des personnes et de l'état

2. les instructions formelles par lesquelles d'ordres de la hiérarchie, les ordres ou manières de voir de bien marcher (esprit de loi).

D'ordres et de instructions : entre un législateur et un exécutif de ces deux

- Il faut que ce 2 types de décisions soient pris par des corps respectivement distincts, une instance juridique indépendante et une instance qui n'est que l'exécution

BnF
MSS

of 1000 ft. in 100 ft.

Height of
the building of 1000 ft.
1000 ft.

to the top of the building of 1000 ft.
the building of 1000 ft. is 1000 ft.
the building of 1000 ft. is 1000 ft.

the building of 1000 ft. is 1000 ft.

the building of 1000 ft. is 1000 ft.
the building of 1000 ft. is 1000 ft.
the building of 1000 ft. is 1000 ft.
the building of 1000 ft. is 1000 ft.

the building of 1000 ft. is 1000 ft.
the building of 1000 ft. is 1000 ft.
the building of 1000 ft. is 1000 ft.
the building of 1000 ft. is 1000 ft.

the building of 1000 ft. is 1000 ft.
the building of 1000 ft. is 1000 ft.
the building of 1000 ft. is 1000 ft.
the building of 1000 ft. is 1000 ft.

the building of 1000 ft. is 1000 ft.
the building of 1000 ft. is 1000 ft.
the building of 1000 ft. is 1000 ft.
the building of 1000 ft. is 1000 ft.

1000 ft.